

*depuis 1840*  
*chaque jour un peu plus...*

Circulaire N°4467 – 12



## POÊLE BOIS LE LUXOR IV RÉF. 389147

**AVERTISSEMENT :**

IL EST IMPÉRATIF DE FAIRE FONCTIONNER VOTRE APPAREIL À ALLURE RÉDUITE PENDANT AU MINIMUM 8 HEURES AFIN D'ÉLIMINER TOUTE L'EAU CONTENUE NATURELLEMENT DANS LE MASTIC RÉFRACTAIRE DE VOTRE APPAREIL FAUTE DE QUOI VOUS RISQUERIEZ D'ENDOMMAGER LES JOINTS EN MASTIC.

Cet appareil a été testé selon les critères de la norme Européenne NF EN 13240 : 2001 et A2 : 2005.

